

**Création d'une structure de recherche  
Biologie et Biotechnologie pour la Santé  
(B2S).**

## Conseil d'administration du 26 septembre 2022

### Délibération 2022/09/CA-013

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 et L713-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

*Vu l'avis de la Commission de la Recherche du 12 juillet 2022 ;*

*Considérant la fusion de la SFR Biomédicale de Toulouse (BMT) et de la SFR Biologie de Toulouse (BT) ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la création de la structure de recherche Biologie et Biotechnologie pour la Santé (B2S).**

Toulouse, le 26 septembre 2022  
Le Président,




Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36	Nombre de voix favorables : 32
Nombre de membres présents ou représentés : 33	Nombre de voix défavorables : 0
	Nombre d'abstentions : 1
	Ne prennent pas part au vote : 0